

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 15 mars 2016

DATE DE CONVOCATION : 9 mars 2016

PRESIDENT : Bertrand MAURIS-DEMOURIOUX, Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Paul BALLALOU, Florent BRASIER, Marie-Hélène CHAVES, Marion COMTE, Giovanni CORRIAS, Christelle DAVID, Rémi DELSANTE, Christian DUPONT, Valérie FERRARINI, Isabelle FRACHON BOURQUI, Claude GOY, Jean-Paul GUIGNARDAT, Julie HOLLOSI, Hervé LEMOS, Arnaud MANIGLIER, Jean-Claude MONTCHARMON, Isabelle MONTMASSON, Vincent MUNKA, Laurence NENNIG, Jean-Michel PASQUIER, Paul PASQUIER, Christophe PERY, Nathalie RIOU, Lilian RUBIN-DELANCHY, Sandrine TRINCAT, Laurette ZANON

ABSENTS EXCUSES : Véronique FOREL (pouvoir donné à Christian DUPONT), Christelle PIERRARD (pouvoir donné à Bertrand MAURIS-DEMOURIOUX)

SECRETAIRE : Rémi DELSANTE



Monsieur le maire a demandé au Conseil l'approbation :

- Du procès verbal de la séance du 1^{er} février 2016
Le Conseil Municipal a approuvé le PV du 1^{er} février 2016 à l'unanimité

• DECISIONS MUNICIPALES :

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des décisions municipales suivantes :

❖ DM2016_01_02 : Démolition d'un bâtiment – 750, rue D'Ossat

Il a été décidé d'attribuer les marchés publics pour la *démolition d'un bâtiment, 750 rue d'Ossat*, à :

- Lot 1 – Démolition/terrassement : SAS TRANS MIS d'Arenthon (74) pour un montant de 29 049,64 euros HT
 - Lot 2 – Charpenterie : SARL PASSAQUAY Hervé de Marignier (74) pour un montant de 10 644,97 euros HT
- ❖ DM2016_01_03 : Attribution de marché public 2015-T07 – Maîtrise d'œuvre – réseaux EU-EP/réseau AEP/production AEP

Il a été décidé d'attribuer les marchés publics pour la maîtrise d'œuvre – Réseaux EU-EP/Réseau EAP/Production AEP à :

Lot 1 – Dévoiement des réseaux EU-EP du périmètre de protection immédiat du forage des Prés Paris : SARL INFRAPOLIS d'Oullins (69) pour un montant de 14 400,00 € HT ;

Lot 2 – Traitement de la source d'eau potable de Monnaz : SAS HYDRETUDE d'Argonay (74) pour un montant de 5 290,00 € HT ;

Lot 3 – Extension/renforcement/renouvellement des réseaux humides – Avenue de la Plaine : BE INFRAROUTE de Cluses (74) pour un montant de 5 175,00 € HT.

- ❖ **DM2016_02_04 : Convention de mise à disposition par la commune de Marignier du bâtiment DEVIL au profit de l'Association Aide à Domicile en Milieu Rural – A.D.M.R.**

Il a été décidé de mettre à disposition pour une durée de 1 an, renouvelable 1 fois par tacite reconduction, à l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural, A.D.M.R., « l'ancien bâtiment DEVIL » situé 115, avenue de la plaine à Marignier sur la parcelle cadastrée 18 section AN appartenant au domaine privé communal.
Cette mise à disposition est réalisée à titre gracieux.

- ❖ **DM2016_02_05 : Avenant n° 2 au marché public 2013-T05 – Avenant de régularisation – Prestations d'entretien des réseaux d'assainissement et autres stations et inspections télévisées des réseaux**

Considérant qu'au vu des prestations qui ont dû être réalisées en 2015, le montant annuel maximum du marché de 45 000,00 H.T. a été dépassé ;

Il a été décidé de porter le montant du marché de prestations d'entretien des réseaux d'assainissement et autres stations et inspections télévisées des réseaux à 51 750,00 H.T. pour l'année 2015.

Le Conseil,

A ADOPTÉ le budget primitif 2016 pour le Budget Général tel que décrit ci-dessous :

BUDGET GENERAL

<u>SECTION FONCTIONNEMENT</u>	dépenses	5 406 235 €
	recettes	5 406 235 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	dépenses	4 167 310 €
	recettes	4 167 310 €

Vote : 23 Pour

6 Contre (*Mmes Isabelle FRACHON BOURQUI, Laurence NENNIG, Sandrine TRINCAT, MM. Jean-Michel PASQUIER, Christophe PERY, Lilian RUBIN-DELANCHY*)

Le Conseil,

A ADOPTÉ le budget primitif 2016 pour le Budget de l'Eau tel que décrit ci-dessous :

BUDGET DE L'EAU

<u>SECTION EXPLOITATION</u>	dépenses	817 880 €
	recettes	817 880 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	dépenses	666 220 €
	recettes	666 220 €

Vote : 23 Pour

6 Contre (Mmes Isabelle FRACHON BOURQUI, Laurence NENNIG, Sandrine TRINCAT, MM. Jean-Michel PASQUIER, Christophe PERY, Lilian RUBIN-DELANCHY)

Le Conseil,

A ADOPTÉ le budget primitif 2016 pour le Budget de l'Assainissement tel que décrit ci-dessous :

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

<u>SECTION EXPLOITATION</u>	dépenses	812 920 €
	recettes	812 920 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	dépenses	753 900 €
	recettes	753 900 €

Vote : 23 Pour

6 Contre (Mmes Isabelle FRACHON BOURQUI, Laurence NENNIG, Sandrine TRINCAT, MM. Jean-Michel PASQUIER, Christophe PERY, Lilian RUBIN-DELANCHY)

Le Conseil,

A FIXÉ les taux 2016 des trois taxes directes locales.

- ✓ Taxe d'habitation..... 11,76 %
- ✓ Foncier bâti.....12,29 %
- ✓ Foncier non bâti.....55 %

Vote : 23 Pour

6 Contre (Mmes Isabelle FRACHON BOURQUI, Laurence NENNIG, Sandrine TRINCAT, MM. Jean-Michel PASQUIER, Christophe PERY, Lilian RUBIN-DELANCHY)

***Le Conseil,
A l'unanimité,***

A SOLLICITÉ les subventions auprès des services de l'Etat, du conseil départemental pour la rénovation de l'Ecole du centre de Marignier

A SOLLICITÉ tout organisme ou personnalité qui pourrait concourir au financement de ce projet.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

Le Conseil,

A SOLLICITÉ les subventions auprès des services de l'Etat au titre du soutien à l'investissement des communes pour l'extension et le renforcement des réseaux humides et secs en vue de construire des logements sociaux

A SOLLICITÉ tout organisme ou personnalité qui pourrait concourir au financement de ce projet.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

Vote : 23 Pour

6 Abstentions (*Mmes Isabelle FRACHON BOURQUI, Laurence NENNIG, Sandrine TRINCAT, MM. Jean-Michel PASQUIER, Christophe PERY, Lilian RUBIN-DELANCHY*)

Le Conseil,

A SOLLICITÉ les subventions auprès des services de l'Etat, du conseil départemental pour la création d'une passerelle – mise en place des modes doux pour relier le centre administratif et le centre Gare

A SOLLICITÉ tout organisme ou personnalité qui pourrait concourir au financement de ce projet.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

Vote : 23 Pour

6 Abstentions (*Mmes Isabelle FRACHON BOURQUI, Laurence NENNIG, Sandrine TRINCAT, MM. Jean-Michel PASQUIER, Christophe PERY, Lilian RUBIN-DELANCHY*)

***Le Conseil,
A l'unanimité,***

A DÉCIDÉ d'acquérir, à titre gratuit, la parcelle cadastrée section AN n°114 d'une superficie de 37 m² située avenue du Stade

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toute pièce se rapportant à ce dossier

Le Conseil,

A DÉCIDÉ la désaffectation des places de stationnement situées avenue du Stade sur la parcelle cadastrée section AN n°101 d'une superficie approximative de 390 m²

A DÉCIDÉ de procéder à une enquête publique en vue du déclassement.

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

Vote : 23 Pour

6 Contre (Mmes Isabelle FRACHON BOURQUI, Laurence NENNIG, Sandrine TRINCAT, MM. Jean-Michel PASQUIER, Christophe PERY, Lilian RUBIN-DELANCHY)

***Le Conseil,
A l'unanimité,***

A DÉCIDÉ de réaménager le cheminement piétonnier de la route de Monnaz

A SOLLICITÉ le concours du Conseil Départemental au travers du produit des amendes de police pour attribuer à la commune de Marignier la subvention la plus élevée possible, permettant la réalisation de ces aménagements,

A AUTORISÉ Monsieur Le Maire à signer et à mettre en œuvre toutes les décisions afférentes à ce dossier.

***Le Conseil,
à l'unanimité,***

A DÉCIDÉ de réorganiser les flux piétons de l'avenue du Pont Neuf entre le giratoire de la Mairie et le Pont Neuf,

A SOLLICITÉ le concours du Conseil Départemental au travers du produit des amendes de police pour attribuer à la commune de Marignier la subvention la plus élevée possible, permettant la réalisation de ces aménagements,

A AUTORISÉ Monsieur Le Maire à signer et à mettre en œuvre toutes les décisions afférentes à ce dossier.

***Le Conseil,
à l'unanimité,***

A SUPPRIMÉ le poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps non complet (17.5/35^{ème})

A CRÉÉ le poste d'ATSEM 1^{ère} classe à temps non complet (17.5/35^{ème}), relevant de la catégorie C, à compter **du 1^{er} avril 2016**.

***Le Conseil,
à l'unanimité,***

A AUTORISÉ la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront les communes suivantes : Ayze, Bonneville, Brison, Contamine sur Arve, Marignier et Vougy ;

A ACCEPTÉ les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour le transport d'élèves du primaire et de leurs accompagnants à destination du centre nautique intercommunal entre les communes d'Ayze, Bonneville, Brison, Contamine sur Arve, Marignier et Vougy, annexée à la présente délibération ;

A ACCEPTÉ que la commune de Bonneville soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé, et par conséquent soit missionnée pour signer le marché, le notifier au nom de l'ensemble des membres du groupement ;

A AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention.

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A AUTORISÉ Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer et exécuter le marché relatif aux missions de prestations techniques et d'assistance à projet n° 2016-T02-L1 pour le lot n° 1 « mission de coordination SPS – niveaux 2 ou 3 » avec l'entreprise ACE BTP située 52800 NOGENT pour des montants annuels minimum de 500 euros HT et maximum de 5 000 euros HT ;

Le marché est à conclure pour une période initiale d'un an à compter de la notification et peut être reconduit trois fois maximum pour une période d'un an.

Les montants minimum et maximum annuels sont identiques pour les périodes de reconduction. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal, dans différentes lignes de fonctionnement et d'investissement.

*Le Conseil,
à l'unanimité,*

A ACCEPTÉ les membres proposés ci-dessous pour composer la commission accessibilité :

Monsieur Michel CAUX
Association des Familles de Traumatisés Crâniens de Haute-Savoie
64, Pont des Gets
74130 AYZE

Monsieur Éric DUCRETTET
Délégué Départemental de l'Association des Paralysés de France
28, rue Ballaloud
74300 CLUSES

Monsieur Pascal FEGUEUX
Usage Handicape
169, impasse des Merises
74970 MARIGNIER

Monsieur Jean-Pierre HENRIET
Cluses Handisport
907, route du Plan
74300 THYEZ

Monsieur Gérard IANNI
Président de l'Union Commerciale de Marignier
Super U
40, rue des Clus
74970 MARIGNIER

Madame Lucette DELLULIER
Membre de l'ADMR
50, rue du Petit Môle
74970 MARIGNIER

Le Conseil,

A DONNÉ *un avis favorable* à la demande d'autorisation au titre des installations classées de la société de la société SUPRA France SAS en vue de la poursuite de l'exploitation et de l'extension d'un usine de décolletage dont le siège social est établi 705 route du Môle à MARNAZ

Vote : 27 avis favorables

2 avis défavorables (*Isabelle FRACHON BOURQUI, Laurence NENNIG*)

Le Maire,
Bertrand MAURIS-DEMOURIOUX

Affiché *du 17 mars 2016*

au